

# Commune de Bolsenheim

## ARRETE MUNICIPAL PERMANENT

### Circulation route d'Osthouse

Le Maire de la Commune de Bolsenheim,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière ;

Considérant que pour des raisons de sécurité, l'attention des usagers de la route doit être renforcée en ce qui concerne la circulation sur la route d'Osthouse,

Qu'à cet effet un panneau de signalisation sens interdit « sauf ayant droits » a été mis en place,

Qu'il y a lieu, de ces faits, de prendre les dispositions suivantes :

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup> :** Suite à la mise en place du panneau de signalisation, route d'Osthouse, la voie référencée chemin départemental n°713 est interdite à la circulation motorisée (dans sa partie réglementée) sauf pour les ayants droits.

**Article 2 :** Les ayants-droits autorisés à circuler sur ladite voie, sont les propriétaires de terrains fonciers ou immeubles dans le cadre de leurs activités, ainsi que le transit des véhicules agricoles, de sécurité, de secours, gestionnaires de la voie et entreprises dûment accréditées. Tout autres transits motorisés sont interdits.

**Article 3 :** La circulation douce est autorisée.

**Article 4 :** Les dispositions définies par le présent arrêté prennent effet dès la mise en place de la signalisation.

**Article 5 :** Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions antérieures.

**Article 6 :** Le Maire de la Commune de Bolsenheim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur. Les pouvoirs de police du Maire permettent de sanctionner par une amende les contrevenants.

Fait à Bolsenheim, le 17/10/2024

Le Maire,  
Patrick GIRARD



Destinataires :

- Préfecture du Bas-Rhin 'Actes'
- Communes, d'Osthouse, Uttenheim, Schaeffersheim
- Messieurs les Présidents des associations foncières de Bolsenheim et Osthouse
- C.E.A. (Centre Technique d'Erstein)
- Gendarmerie d'Erstein.
- SDIS du Bas-Rhin